

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JANVIER 2021 TENUE EN MAIRIE A 16H30

PRESENTS : GIRAUD Alexandre, GIRONDE Marguerite, SAINT ANDRE Kévin, COHAS Jean-François, GIRONDE Cécile, AUBRET Marianne, BASMAISON Patrick, BARGOIN Mickaël, BARGOIN Hervé.

ABSENTS : BASMAISON André, ECHAROUX Philippe

SECRETARE DE SEANCE : SAINT ANDRE Kévin.

Début de la séance : 16h30

1 – Situation travaux, programmation 2020.

Le plafond de la salle des fêtes a été réalisé au mois de décembre 2020 pour un montant de 10.500€ HT soit 12.600€ TTC. L'électricité a été refaite à neuf pour un montant de 4.792,60€ HT soit 5.751,12€ TTC. Les convecteurs dans l'appartement ont été posés au mois de juin 2020 pour un montant de 435€ HT soit 478,50€ TTC. Il reste la rénovation des sanitaires et des peintures dans le grand gîte communal qui se feront courant de l'année.

Ces travaux dont le coût total est de 30.372,26€ HT soit 35.608,67€ TTC sont subventionnés à 80%.

Les panneaux de signalisation concernant le bourg et le hameaux Mauchamp ont été mis en place pour un montant de 1.503,72€ HT soit 1.804,66€ TTC. Ils sont subventionnés à 40%.

Le portail du grand gîte communal sera posé au printemps 2021, les bornes WIFI courant Février 2021 ainsi que l'achat d'aspirateurs pour la salle des fêtes et la mairie. La réfection des toilettes publics se fera courant de l'année 2021.

Ces travaux pour un montant total de 10.029€ HT soit 11.854,12€ TTC sont subventionnés à 50%.

2 – Prévisions 2021.

La commune souhaite mettre en place la numérotation des rues et des habitations, des devis vont être demandés et un contrat avec la poste pour la réalisation du plan d'adressage.

Des demandes pour la réfection de chemin ont été adressées à la mairie, celui de Cezenne et celui de Robin. Le conseil municipal décide de demander un devis pour le chemin de Cezenne.

Des devis pour la réfection des peintures de la salle des fêtes vont être demandés ainsi qu'une étude pour l'humidité de la salle.

Un tractopelle serait utile pour que l'employé communal puisse s'occuper mieux des chemins et serait utile pour divers travaux. Des devis vont être demandés pour l'achat d'un tractopelle d'occasion.

3 – Défibrillateur.

Nous avons eu la visite d'une représentante du SAMU pour le défibrillateur. Elle nous propose un contrat de location de défibrillateur de 1.500€ par an. Le Conseil municipal décide de se renseigner ailleurs.

4 – Eglise.

Le plafond de la sacristie s'est effondré suite à un dégât des eaux au mois de novembre. Un devis pour la réfection du plafond a été établi à la somme de 1.480,45€ HT soit 1.776,54€ TTC. Ces frais seront remboursés par l'assurance. Il reste la charpente et la toiture à refaire qui ne sera pas prise en compte, ces travaux seront faits par l'employé communal.

L'échelle qui permet de monter au clocher est très vétuste il faut donc la changer. Un devis a été demandé pour la somme de 786€ HT soit 943,20€ TTC. Approuvé par le conseil municipal.

5 – Pacte de gouvernance 2020 – 2026 du territoire de Vichy Communauté.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal les principales caractéristiques de ce pacte de gouvernance. Adopté à l'unanimité par le conseil municipal.

6 – Questions diverses.

Fin de Séance 19h00